

Le livre, la lecture...



Les épreuves seront exposées

Au Bureau d'Information Touristique de CHAZELLES SUR LYON

Du 7 octobre au 18 novembre 2017

www.forez-est.com

Organisation MJC CHAZELLES SUR LYON (42)

mjcchazelles@gmail.com – Tel 04 77 54 29 21

PHOTOS

Règlement complet sur : www.mjcchazelles.com et www.forez-est.com

**CONCOURS PHOTO ORGANISÉ
DANS LE CADRE DE LA 2e "FETE DU LIVRE DE CHAZELLES/LYON"(Loire)**

THÈME : "LE LIVRE, LA LECTURE"

RÈGLEMENT

Art. 1- Participants : ce concours est ouvert à tous les photographes amateurs affiliés ou non à un club. Sont exclus les organisateurs. Le participant affirme être l'auteur des photographies qu'il soumet et garantit que les œuvres proposées sont originales, inédites (interdiction de reproduire une œuvre existante) et qu'il est le seul détenteur des droits d'exploitation attachés à ses œuvres. Chaque gagnant sera prévenu individuellement et le palmarès final sera rendu public.

Art.2 – Thème : « Le livre, la lecture ».

Catégories : A-Couleur B : Noir et blanc

Art.3 – La participation au Concours Photo est gratuite.

Art.4 – Epreuves papier N/B ou Couleur. La qualité esthétique ainsi que l'originalité de la photo, seront prises en compte par le jury.

Photos numériques ou argentiques.

Elles doivent être de **format 24X30 ou format A4 sans support**. Au dos de la photo, mettre une étiquette avec nom, prénom, adresse, tel, mail, titre. Elles seront au nombre de deux par catégorie au maximum.

Art.5- Réception des épreuves : un email sera envoyé pour confirmer la réception des photos aux participants.

Art.6- Retour : les épreuves seront restituées à leur auteur sur demande accompagnée d'une enveloppe suffisamment affranchie.

Art.7- Jury : le jury sera constitué de professionnels de la photo et des arts.

Art.8- Prix du public : à la fin de l'exposition, le « Prix du public » sera décerné.

Art.9 – Résultats : ils seront proclamés et publiés dans la presse régionale. Ils seront visibles sur le site internet www.mjcchazelles.com. Les lauréats seront avisés personnellement, les prix seront expédiés pour les lauréats ne pouvant les retirer sur place.

Art.10 – Les lots offerts ne peuvent donner lieu, de la part des gagnants, à aucune contestation, ni à la remise de leur contre- valeur en argent, ni à leur remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit, la participation implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Art.11 – Modification : en cas de force majeure, le concours pourra être soit modifié, soit annulé.

Art.12- Délais : les épreuves devront parvenir avant le **23 septembre 2017** à :
BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE- 9 PLACE J.B. GALLAND
42140 CHAZELLES-SUR-LYON

BULLETIN D'INSCRIPTION

Mme, M

Adresse.....

Tel.....

E mail.....

PHOTOS

	N/B	C	TITRE
1			
2			
3			
4			

**Les épreuves de ce concours seront exposées au Bureau
d'Information Touristique de CHAZELLES SUR LYON**

Du 7 octobre au 18 novembre 2017.

Signature	
-----------	--



2^{ème} édition de la FETE DU LIVRE

Du 7 au 14 octobre 2017

Tout le programme sur www.mjcchazelles.com

